

Participation sociale et promotion de la femme en Côte d'Ivoire : une lecture des organisations féminines

Pacôme Cyrille Guiraud

La lutte pour l'égalité des chances et l'équité sociale dans le processus de développement s'inscrit dans une double action, celle des gouvernants et de la mobilisation sociale des femmes. Les femmes africaines en général, et les ivoiriennes, en particulier, se regroupent pour participer au débat de leur intégration et leur participation effective à la réduction des inégalités sociales.

Prenant appui sur les formes d'émancipation dans le monde contemporain, les femmes ivoiriennes ont créé des associations autour de la défense et de l'amélioration de leur participation à la vie publique. Ainsi, s'engagent-elles à rendre visible les inégalités sociales entre les hommes et les femmes dans l'accès aux ressources nationales de base.

Cette nouvelle dynamique sociale qui remet en cause l'ordre patriarcal de la distribution des rôles sociaux prend forme à l'aune des indépendances de la Côte d'Ivoire. Elle est favorisée par l'engagement des gouvernants ivoiriens à mettre en pratique les exigences des instruments internationaux et sous régionaux ratifiés en matière de Genre.

Cet article se propose (i) de présenter le contexte de la création des organisations féminines et (ii) leurs contributions inédites à l'avancée des questions de Genre.

I – La genèse sociale de l'émergence des organisations féminines en Côte d'Ivoire

Elles saisissent les enjeux de l'évolution de l'environnement social pour se positionner comme des sujets, actrices d'émancipation et de développement.

• La participation politique

Bien que l'environnement politique d'avant l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960 ne leur fût pas propice, les femmes ivoiriennes ont marqué le coup par une marche historique sur la ville de Grand Bassam (1949) pour la libération des prisonniers politiques. Cet engagement va impulser la création de branches féminines au sein des partis politiques, l'Association Ivoirienne des Femmes qui deviendra l'UFPDCI (PDCI RDA). Nous avons eu, de ce fait, l'entrée des femmes au bureau politique de ce parti et à l'Assemblée Nationale (1981-1986) et la création du Ministère de la Condition féminine (1976). À partir des années 1990, les femmes intègrent librement des partis politiques et y dirigent les branches féminines : OFFPI (FPI), RFR (RDR).

Ainsi, avons-nous eu, pour la première fois, des femmes issues d'autres partis politiques se présenter aux élections législatives et municipales en Côte d'Ivoire. Mieux, l'on a enregistré une femme candidate aux élections présidentielles (2010) et deux femmes à celles de 2015 dont une présidente de parti politique. Cependant, l'épineuse question de l'intégration effective des femmes au système politique est d'actualité avec 8,7% (2000) malgré le Réseau des Femmes Parlementaires et Ministres de Côte d'Ivoire (2000) et le Réseau des Femmes Parlementaires Francophones (2011). En conséquence, les femmes travaillent, en amont, par des formations et activités de sensibilisation pour renforcer leur leadership politique en vue des élections et un lobbying auprès des acteurs politiques.

• La participation sociale

Cette situation a pris forme avec la déconstruction de l'univers politique et économique des années 1990 par l'avènement du multipartisme et l'autorisa-

tion officielle de regroupement en associations en matière de gouvernance politique. Les associations se sont inscrites dans un discours et des pratiques en rupture avec l'AFI, avec l'AIDF et le MIFED, l'AFJ-CI, la PROSAF. Par des systèmes de revendication, les femmes exigèrent de meilleures conditions et une révision des lois discriminatoires. Ce fut une période déterminante pour l'accès des femmes à tous les niveaux de la vie sociale. Les organisations féminines sont créées au plan local, rural, urbain et interviennent dans tous les domaines pour améliorer les conditions de vie des femmes : alphabétisation, éducation, amélioration du statut juridique et leadership féminin.

- **La participation au développement post-crise**

Pendant les périodes de crises successives (1999 et 2002), les femmes ont mis en place des mécanismes nationaux pour contribuer à la recherche de la paix en se mobilisant notamment pour le dialogue national et la lutte contre la pauvreté. Elles ont joué un rôle déterminant à travers, la CFELCI, l'OFEP, la COFEMCI et le FIFEM. Dans cette dynamique, elles ont intégré tous les processus en s'appuyant sur la Résolution 1325 de l'ONU relative à l'implication des femmes dans la résolution des conflits, de la réconciliation et de la paix.

II - Les modes opératoires de participation sociale des femmes en Côte d'Ivoire

Depuis le début des crises successives en Côte d'Ivoire, les femmes militent pour une réorientation de leurs actions dans le sens de la relance de la vie économique, politique et sociale.

1. L'entrepreneuriat économique

La place des femmes comme agent économique dynamique est appuyée financièrement en vue de soutenir la sécurité alimentaire. Il convient de citer l'exemple de la Coopérative COCOVICO, qui, par le biais de OIKOCREDIT, a obtenu un prêt pour la construction d'un marché africain moderne qui intègre

un centre de santé communautaire, un institut d'alphabétisation, des toilettes et une école maternelle.

2. L'entrepreneuriat politique

Les femmes ont initié des projets novateurs : cinq organisations ont organisé un forum dénommé *"Présidentielle 2015 : les femmes s'engagent et veulent se faire entendre"* et la campagne *INTERPELL'ACTION* des ONG GPALEF et Leadafricaines pour inciter les candidat(e)s à prendre en compte le Genre dans leurs projets de société.

A travers trois plateformes (PEACE-CI, POECI et Plateforme de veille des femmes et des jeunes), les femmes se sont inscrites au cœur du processus électoral pour faire de la veille avec des missions d'observation pendant la présidentielle.

3. L'entrepreneuriat social

Toutefois, face à la non représentativité des femmes dans les instances de décision, la conseillère spéciale du président de la République chargée du Genre et des Affaires sociales, en collaboration avec la Chaire Unesco « Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions », a mis en place le Compendium des Compétences féminines de Côte d'Ivoire (2011). C'est un programme de valorisation des femmes ivoiriennes à trois niveaux (i) les femmes cadres de haut niveau, (ii) les jeunes filles diplômées sans emploi et (iii) les femmes de tout niveau. Il a à son actif une base de données de plus douze mille (12 000) inscrites et la production d'un Annuaire de femmes cadres (2013). Présenté comme un outil de décision qui vient rendre visibles les compétences féminines dans tous les secteurs d'activités professionnelles, il a été remis aux décideurs politiques et économiques.

Par ces actions, les dirigeantes d'associations féminines offrent aux décideurs politiques de la matière pour rendre effective leur volonté de réduire les inégalités sociales. Car les statistiques et la position de la Côte d'Ivoire, au niveau du classement en matière de Genre, ne témoignent toujours pas des efforts fournis par les femmes et autres partenaires

institutionnels à l'exception de réformes institutionnelles : *nouvelle loi sur le mariage, admission des filles à l'EMPT et à l'école de la gendarmerie, création de l'Observatoire Nationale de l'Équité et du Genre, la loi sur l'école obligatoire, l'existence de Fonds pour financer les AGR des femmes.*

Les femmes ont acquis une visibilité et une participation inédite qui induisent des transformations sociales dans la société ivoirienne. Ce travail de conscientisation ponctué d'actions opératoires mérite un engagement des dirigeants politiques et une synergie d'actions des organisations féminines pour une inclusion du Genre et Développement en Côte d'Ivoire.

*Pacôme Cyrille Guiraud est une Sociologue
Consultant en Genre et Vie associative à Abidjan–
Côte d'Ivoire*